

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR LES PRELEVEMENTS ET LE TRANSPORT DES ANALYSES EN BACTERIOLOGIE

### Domaine d'application :

- **tout personnel habilité à effectuer des prélèvements**
  - **responsables et personnels en charge du transport des prélèvements**
- 

#### 1. Prélèvement :

a) *conditions optimales de prélèvement :*

cf. manuel de prélèvement.

b) *identification du prélèvement*

Indiquer sur chaque prélèvement :

- le nom, prénom, date de naissance du patient et le service par une étiquette,
- la nature du prélèvement sur chaque échantillon.

c) *Renseignements devant être précisés sur la feuille de prescription :*

- Identité du patient,
- UF
- Identité du médecin prescripteur, et signature
- Identité du préleveur
- Nature de l'échantillon
- Date
- Heure du prélèvement

d) *Renseignements cliniques nécessaires :*

- Contexte clinique
- Comorbidités
- Hypothèses diagnostiques/recherches spécifiques
- Type d'agent infectieux suspecté
- Antibiothérapie en cours

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR LES PRELEVEMENTS ET LE TRANSPORT DES ANALYSES EN BACTERIOLOGIE

Nb : ces renseignements sont indispensables pour la réalisation de certaines analyses spécialisées (cf. manuel de prélèvement).

### 2. Mode de prélèvement / contenant :

Cf. manuel de prélèvement.

### 3. Conditions de transport et délai d'acheminement:

Les échantillons doivent être acheminés au laboratoire le plus rapidement possible après réalisation, à température ambiante.

### 4. Examens répétitifs :

En cas d'analyses redondantes (spécifiées dans le manuel de prélèvement), le laboratoire pourra procéder à l'annulation d'une demande d'analyse. Respecter le délai de réalisation d'un nouvel examen afin d'éviter ce cas de figure.

### 5. Conservation des prélèvements dans le service avant envoi au laboratoire :

Tous les prélèvements une fois réalisés doivent être acheminés au laboratoire (ouvert 24H/24H) le plus rapidement possible.

En cas d'impossibilité d'acheminement d'un prélèvement au laboratoire, la conservation du prélèvement doit se faire à 4°C, excepté pour les hémocultures et les urines (température ambiante).

### 6. Stockage et conservation des échantillons primaires au sein du laboratoire :

Les reliquats d'échantillons primaires sont conservés 6 jours au laboratoire à + 4°C (excepté pour les urines 3 jours à température ambiante). Les liquides de ponction (ascite, pleural, articulaire, LCR) ainsi que les prélèvements ostéo-articulaires sont conservés à -20°C pendant 2 mois. Les prélèvements d'abcès cérébraux sont conservés à -80°C pendant 2 mois.

### 7. Conservation des souches au laboratoire :

Les souches bactériennes pour lesquelles un antibiogramme a été réalisé sont conservées au laboratoire pour une durée de 1 an.